

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 30 janvier 2025**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD

**Procurations :**

Christophe GONCALVES donne procuration à Virginie ARSEGUEL  
Patricia SAUMANDE donne procuration à Auguste PEREIRA

**Absents excusés :**

Christophe ALAUZET

**Absents :**

Sébastien ROUGET, Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

**Invités :**

Jacky HOICHE Responsable « Brigade verte »

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

**1. Intervention « Brigade verte »**

Monsieur Jacky HOICHE responsable de la « Brigade Verte » présente au conseil l'association loi 1901 « brigade verte ». Il présente les conditions d'exercice des fonctions et les domaines de compétences. Il détaille l'organisation, les moyens humains et les missions.

Ses missions de :

- conseiller en matière juridique et technique les adhérents
- assurer une surveillance des territoires confiés par la mise à disposition de gardes particuliers.

Ses compétences sont : en matière de chasse, pêche, conservation du domaine public routier, du patrimoine des collectivités, police de l'environnement, police de la circulation hors des voies affectées, police du stationnement gênant, police des déchets.

Prérogatives : rappel à la réglementation, mise en demeure, procès-verbaux directement au Procureur, PV électronique.

La commune souhaite rentrer dans le dispositif en conventionnant sur 120 heures.

**2.Subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel pour le SPAM**

Madame La Maire nous informe que le SPAM avait sollicité une aide à la Mairie pour l'achat d'un enrouleur-arroseur pour un montant de 750 euros.

Madame La Maire propose une aide de 400 euros.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **3.Demande de subvention FDAL pour la rénovation, l'isolation thermique et la mise aux normes accessibilité du bâtiment de la mairie**

Madame La Maire nous rappelle qu'après la demande de DETR faite en décembre il faut faire la demande de subvention FDAL.

Coût de l'opération 580 000 euros HT pour travaux et 48 500 euros pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil approuve à l'unanimité

### **4.Demande de subvention FDAL pour la rénovation du sol de la salle polyvalente de Mercus**

Madame La Maire nous rappelle que le devis des travaux est estimé à 79 419 euros et qu'il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès du département (FDAL).

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **5.Vente d'une parcelle du domaine privé communal à une SCI**

Madame La Maire a reçu un administré qui souhaiterait ouvrir un garage dans la zone de Barri sur une parcelle de 1 000 M<sup>2</sup>. Cette parcelle s'avère trop petite pour son projet et il souhaiterait acquérir la parcelle D3057 d'une contenance de 4a 54ca.

Madame la Maire propose de lui vendre afin qu'il puisse réaliser ce projet d'installation d'entreprise.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **6.Questions diverses**

Madame La Maire nous informe que le tennis club demande une aide à l'achat de serrures et clés connectées. Après en avoir débattu, le Conseil décide de ne pas accepter l'installation de ce système. En effet, celui-ci est contraignant pour les usagers non licenciés et nécessite l'installation d'une nouvelle ligne électrique.

Madame La Maire nous rappelle que des administrés ont des demandes de jardins partagés. La commune propose d'étudier la possibilité d'ouvrir un jardin au terrain situé proche de la rivière sur Mercus.

Auguste PEREIRA nous remet une plaquette Mémo Tri du SMECTOM qui sera disponible à la Mairie.

Jessica ANNE relate des problèmes de comportements d'enfants à l'ALAE et la Mairie décide de se rapprocher de la Direction de l'ALAE pour s'entretenir de ces sujets et notamment la mise en place de l'outil « convention de bonne conduite »

Germain FLORES nous parle des travaux de la MSP qui avancent bien, un mur a été refait à Amplaing, plots du portique à Amplaing sont placés pour mettre une barrière, les travaux de voirie vont commencer en février.

Des administrés sont satisfaits du nettoyage des rues après les dépôts sauvages de déchets.

Madame la Maire lève la séance à 21h15